

Quel destin après une rupture d'apprentissage ?

21 mars 2013

Apprentis en difficultés dans leur apprentissage et fonctionnement d'un dispositif de soutien

François Rastoldo

Service de la recherche en éducation (SRED), Genève

L'origine de la demande

Il s'agissait de fournir à l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue du canton de Genève (OFPC) des informations sur la nature des difficultés des apprentis et sur le fonctionnement du dispositif de soutien récemment mis en place (case management en formation professionnelle).

Plus précisément :

- de recueillir des informations auprès des apprentis sur la nature de leurs difficultés ;
- de suivre une volée d'apprentis qui a connu le nouveau dispositif de soutien.

Ces études ont été menées en lien avec un groupe de suivi de l'OFPC, chargé de la mise en place et, cas échéant, des réorientations du projet de case management en formation professionnelle.

Référence : Rastoldo, F., Davaud, C., Evrard, A. et Silver, R. (2012). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport IV : Les apprentis en difficultés dans leur formation et les dispositifs de soutien*. Genève : Service de la recherche en éducation.

http://www.geneve.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/2012/j-form-prof_r4.pdf

Le dispositif de soutien aux apprentis

Le concept général consiste à mettre en place un dispositif d'observation des difficultés des apprentis ainsi qu'un soutien à ceux qui en ont besoin, dès leur entrée en formation, afin de proposer une aide coordonnée et suivie dans le temps.

Trois processus "pivots" :

- Un repérage lors de l'entrée en formation professionnelle duale sur la base des caractéristiques scolaires antérieures de l'apprenti.
- Un suivi dit "simple" assuré essentiellement par les conseillers en formation en cas de difficultés durant la formation (R+).
- Un suivi plus intensif lorsque les difficultés sont multiples et/ou importantes, assuré par la cellule de suivi individualisé de l'OFPC (GSI).

Où les jeunes abandonnent-ils leur formation ?

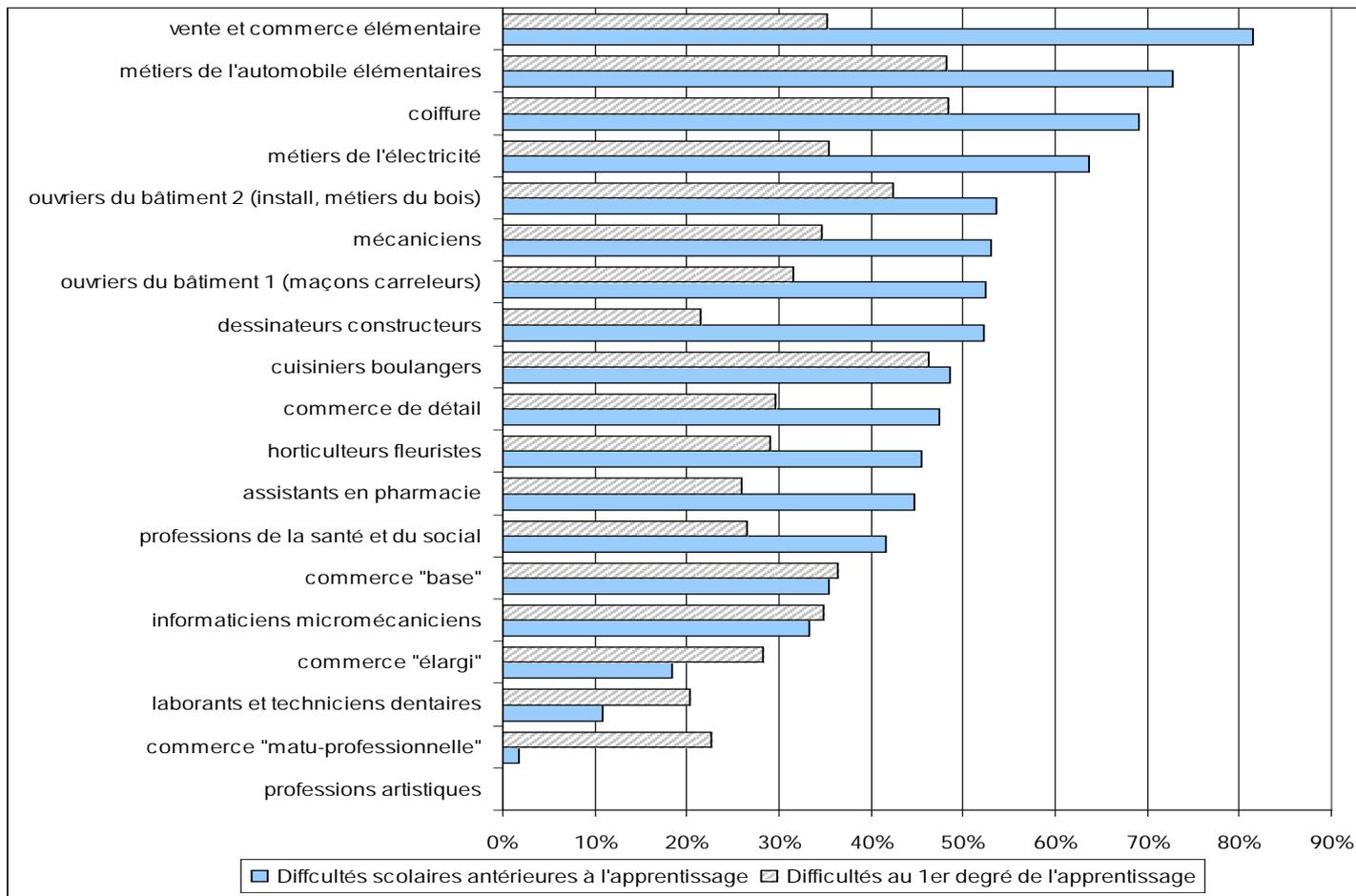
Jeunes scolarisés à Genève en 2008-2009 (au 31.12.2008) et pas après

	Fin de la scolarité obligatoire	Début du PO (degré 1 ou degré de transition)	degré 2	degré 3	degré 4	Formations pour adultes	Total
Secondaire I	91						91
Préparation à une formation initiale de niveau secondaire II		278					278
Collège		46	35	20	19		120
Ecole de culture générale		86	51	15			152
Formations professionnelles élémentaires et initiales en 2 ans		30	7				37
Formations professionnelles initiales		161	90	82	17		350
Formations professionnelles incluant une maturité prof.		14	6	8	2		30
Formations pour adultes						67	67
Total	91	615	189	125	38	67	1125

Les cases bleues regroupent 62 % des abandons scolaires

Les difficultés des apprentis (1)

Un parcours scolaire antérieur difficile (2.5 fois plus de risques de difficultés scolaires en début d'apprentissage si la scolarité obligatoire a déjà été marquée par des difficultés).



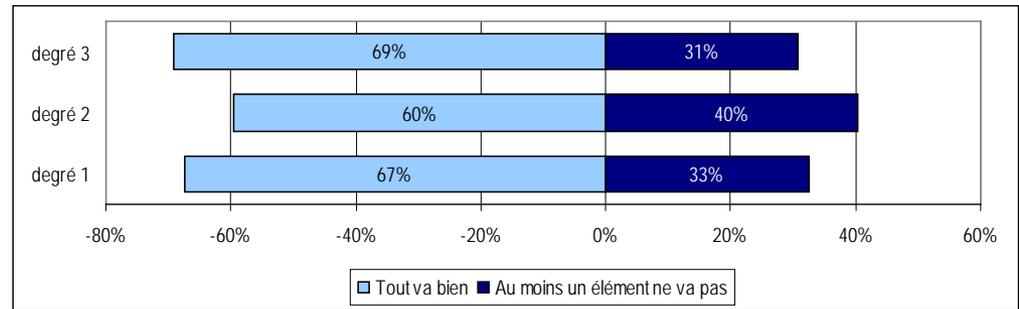
Les difficultés des apprentis (2)

- Difficultés scolaires cumulées avec des faiblesses dans la mise en place de stratégies actives pour le travail.
- Sentiment d'isolement et faible maîtrise de l'environnement de la formation.
"Je sais que j'ai un conseiller, mais je l'ai jamais vu".
"On est trop souvent lâchés dans la nature".
- Sentiment de n'avoir pas pu choisir, défaut d'implication.
"Je suis tombée là-dedans".
"J'avais pas le choix, personne m'a pris, pis j'ai eu celui-là".

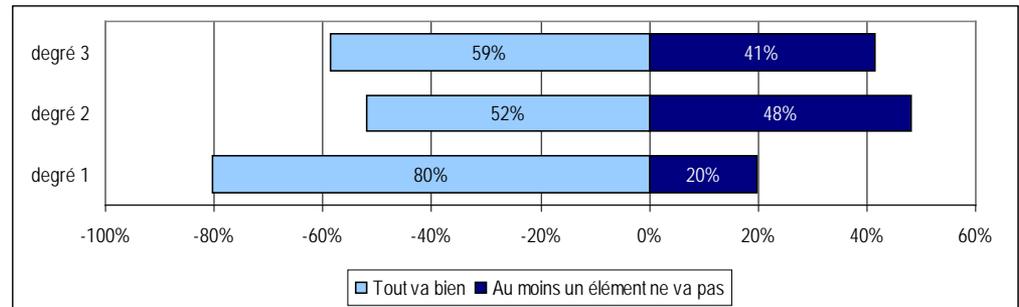
Les difficultés des apprentis (3)

Des difficultés essentiellement scolaires au premier degré, ensuite davantage de problèmes d'insertion dans l'entreprise et de relations aux formateurs (effet de genre important).

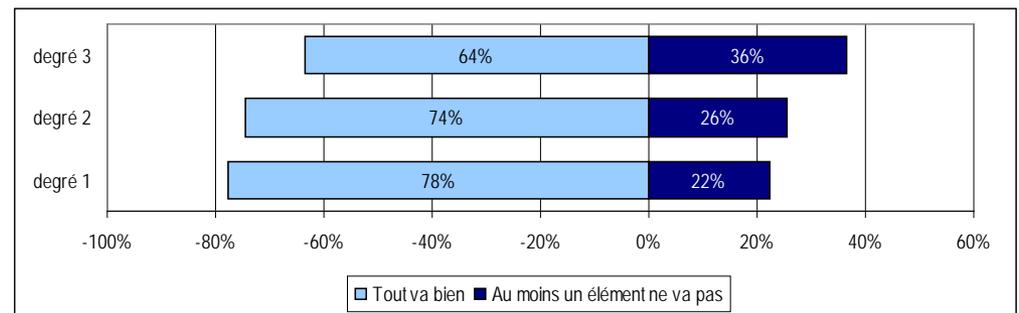
Situation scolaire de l'apprentissage (N = 3048)



Intégration dans l'entreprise (N = 3551)



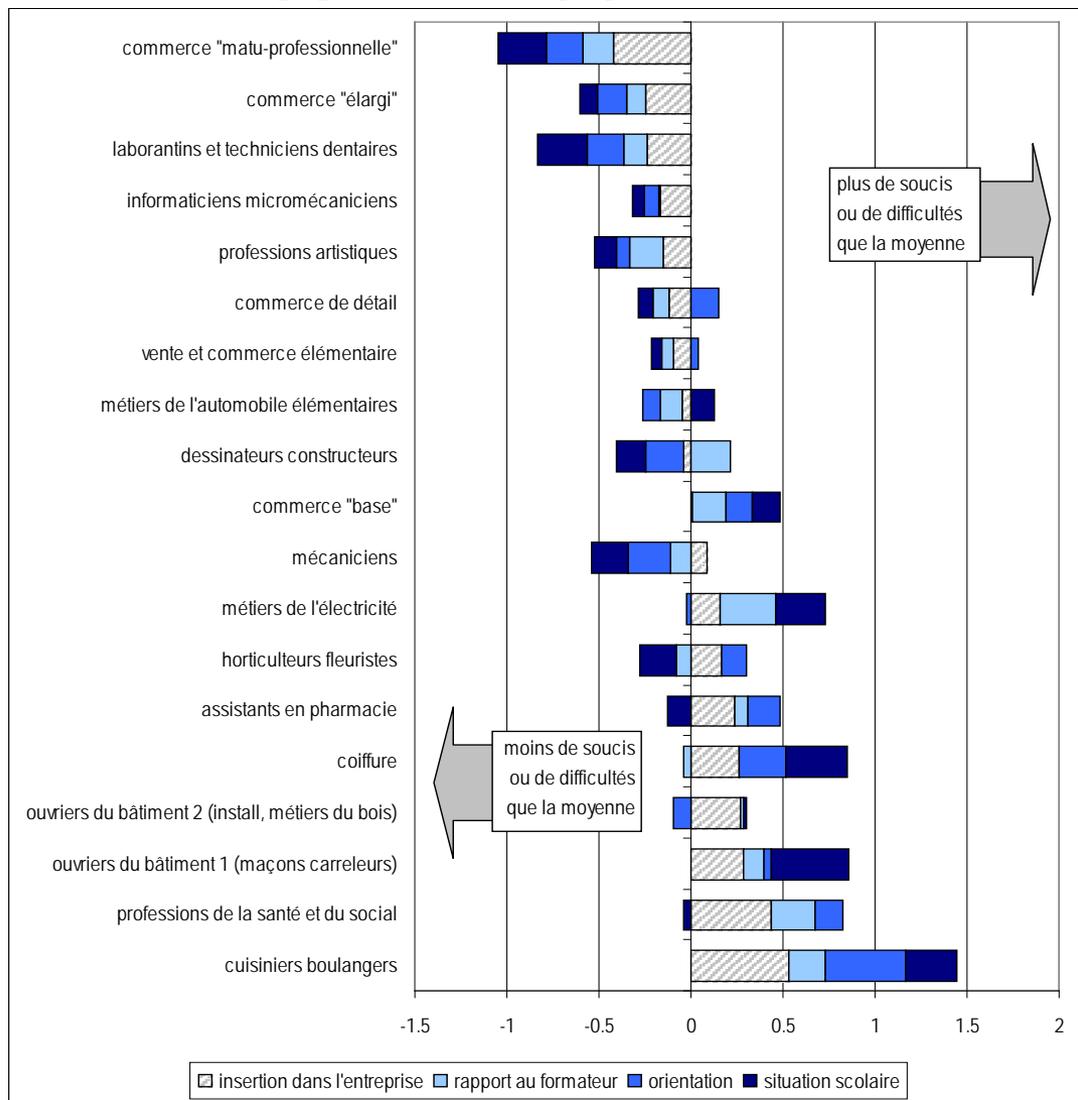
Relations avec le formateur en entreprise (N = 3428)



Les difficultés des apprentis (4)

Des métiers diversement exposés,
lien entre niveau de l'apprentissage
et importance des difficultés.

Indices de difficultés en apprentissage,
comparaison selon les différents groupes de
métiers (ensemble des trois degrés, classés par
ordre décroissant de la qualité d'insertion dans
l'entreprise, N = 3620)



Le repérage d'entrée

Couverture insuffisante (la moitié des nouveaux apprentis sont passés par cette étape), ciblage probablement trop large (45% des apprentis sont dit "repérés"), quelques indices sont très pertinents, d'autres non.

Relations entre le diagnostic d'entrée en formation et le fait d'être au bénéfice d'un suivi simple

Repérage et critères relevés à la signature du contrat	Phi et seuils de signification
Repérage fait lors du diagnostic d'entrée en formation	0.17 p<0.01
A Genève depuis moins de 3 ans	NS
Provenance de classes-ateliers ou du spécialisé	0.17 p<0.01
Redoublement au CO	0.1 p<0.01
Non-promotion en fin de 9 ^e	0.16 p<0.01
Passage par un complément de formation	NS
Passage par une transition professionnelle	0.19 p<0.01
Rupture du parcours antérieur	NS
Possession d'un premier titre	NS
2 ans réussis au PO	-0.08 p<0.05
Test réussi	NS
Test raté	NS

Lien très clair avec l'aspect cumulatif des difficultés scolaires et une intervention précoce (moment des interruptions les plus nombreuses).

Le suivi "simple"

- Environ 4 apprentis sur 10 en 1^{ère} année et 2 sur 10 dans les degrés suivants font l'objet d'un suivi simple (particulièrement dans les pôles SHR et Technique).
- Dans environ la moitié des cas de suivi, une mesure unique est suffisante.
- Les motifs du suivi concernent d'abord des difficultés scolaires et personnelles des apprentis, ensuite viennent les difficultés d'orientation (changement de filière notamment) et enfin des difficultés concernant les relations de travail dans l'entreprise (conditions de formation par exemple).

La relation entre le suivi simple et la résiliation	Résiliations durant l'année		Pas de résiliation		Ensemble des apprentis	
	N	%	N	%	N	%
Apprentis bénéficiant d'un suivi (degré 1)	350	67%	471	30%	821	39%
Apprentis ne bénéficiant pas d'un suivi (degré 1)	169	33%	1123	70%	1292	61%
Total des apprentis du 1^{er} degré	519	100%	1594	100%	2113	100%

Le suivi "intensif"

Environ 6% des apprentis du 1^{er} degré sont suivis dans le cadre de la GSI, davantage dans les pôles technique et santé-social. Pour les autres degrés, les suivis individualisés sont notablement plus rares.

Les motifs de ce suivi sont d'abord des questions de réorientations (ou de tentatives de surseoir à une rupture de la formation, 1/3 des prises en charge). Ensuite vient le soutien scolaire (1/4) et les difficultés d'insertion sociale ou les problèmes comportementaux (1/4).

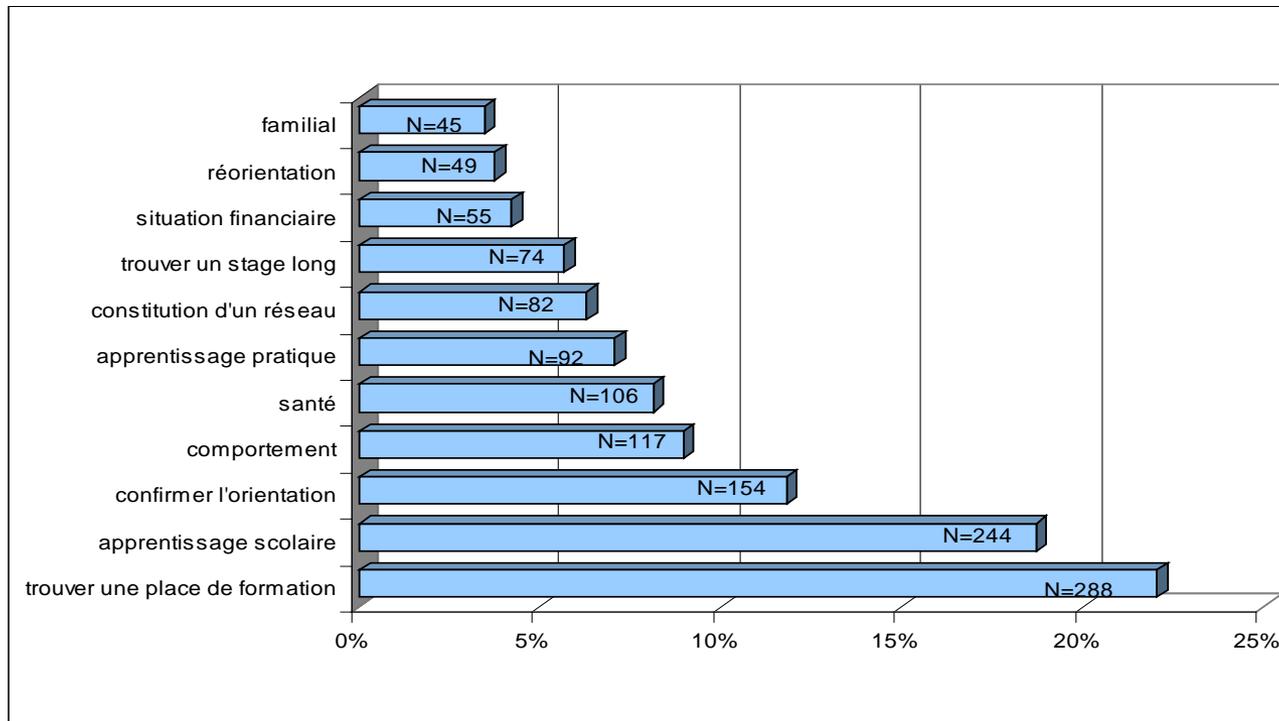
Les motifs sont souvent multiples.

La moitié des apprentis du 1^{er} degré suivis par la GSI vont connaître une résiliation de leur contrat (1/3 pour les autres degrés). Résiliations sans reprise de formation pour la moitié d'entre eux.

Les raisons du suivi "intensif"

Fréquents cumuls de difficultés (familiales, financières, désaffiliation) qui peuvent survenir lors de difficultés en formation et lors de risques de rupture. Près des $\frac{3}{4}$ des jeunes suivis le sont pour deux situations problèmes ou plus.

GSI- Types de problématiques de soutien identifiés durant l'année scolaire (nombre d'objectifs total = 1306)



Le suivi individualisé (constats 1)

Quelques dimensions évaluatives :

- Dans l'ensemble, 1/3 des apprentis a fait l'objet d'une attention (diagnostic) ou d'un suivi (simple ou intensif), mais on constate des zones de flou et des limites dans la mise en œuvre du dispositif (nombre encore élevé d'apprentis résiliant leur contrat "hors dispositif" et résiliations encore fréquentes des apprentis "suivis").
- Les interventions se déploient bien dans les apprentissages et les degrés où le risque d'abandon est le plus grand. Une période de baisse des résiliations est concomitante à l'instauration de cet ensemble de mesures (diminution d'environ 20%).
- Le mode de soutien est clairement en phase avec les préoccupations décrites par les apprentis en difficultés :
 - manque de ressources pour activer un réseau ;
 - défaut de stratégie active pour pallier les difficultés ;
 - cumul de plusieurs situations difficiles.

Le suivi individualisé (constats 2)

- La subsidiarité entre le suivi simple et le suivi intensif est nettement attestée, très rares sont les apprentis passant directement à la GSI sans repérage préalable ni suivi simple.
- Le dispositif de suivi "couvre" une partie importante des situations de résiliation, mais les résiliations qui échappent à toute mesure de suivi sont malgré tout encore importantes.
- Perception de difficultés de coordination entre différents professionnels de la formation et du soutien.